

Capsule vidéo à rendre (avec prezi):

<https://prezi.com/v/naa5sno3wypv/presentation-dune-chanson/>

A rendre pour courant mai

• Plusieurs activités vocales :

- Jeux vocaux et culture vocale : les jeux de relaxation dynamique, la chorale, moment où l'on découvre la voix.
- Répertoire de chansons
- La chorale : contexte de regroupement de classe, voire intersite.

Le tout est obligatoire à l'école.

Au cycle 2, 6 à 8 chants et 6 à 8 oeuvres forment progressivement le répertoire de la classe. Avec un principe de régularité et de diversité (choisies dans des styles et des époques divers).

Au cycle 3, la pratique vocale suppose l'écoute et, inversement l'écoute profite de la mobilisation de la voix comme du geste pour s'enrichir.

Le chant choral s'inscrit principalement dans des horaires d'éducation musicale prévus dans le cadre des 24 heures d'enseignement.

CPEM = conseiller pédagogique en éducation musicale (dépendent du cadre de la fonction publique territoriale)

Le CPEM des Côtes d'Armor : "Philippe Falusi

Dumiste = celui qui intervient dans les écoles primaires, crèches, ... , employé par les municipalités.

• Les activités d'écoute :

- sont en lien avec les autres activités Education Musicale
- Elles répondent à une progression exigeante

Amorcer des questions avant l'audition, l'idée sera de repérer des éléments (instrument, sentiment...). Avant une audition, préparer un questionnaire.

On peut évaluer une audition, voir si les élèves sont capables de repérer les éléments souhaités.

Les écoutes ne sont pas forcément collectives, cela peut être fait avec des casques individuels et les tablettes. Cela peut être fait quand les élèves ont terminé leur devoir ou ce qu'il avait à faire.

Au cours d'une même séance, écouter plusieurs fois le même extrait, ce qui nécessite qu'il soit court. Ne pas dépasser 3 minutes d'écoute. Lorsque l'on veut étudier une musique, le faire en plusieurs écoutes d'extraits de cette musique.

Une audition pour 4-5 séances (avec une séance / semaine) --> une chanson par période (5 périodes).

- **Les activités instrumentales** :

De plusieurs natures :

- avec un instrumentarium (claves, xylophone, tambourin, cloche...),
- pratiques de percussions corporelles (Toumback)

Film avec argumentaire (CRPE) https://www.youtube.com/watch?v=dcaaKLvM7_U&feature=youtu.be&ab_channel=StephaneGrosjean

- **Place de l'EM dans la semaine** : potentiellement tous les jours

- EPS (jeux danser)
- Maths (comptines)
- Phonologie (support chanter)
- Langue
- Dans les rituels (rituels de déplacement, jours de la semaine, la météo, les prénoms, attendre les parents, joyeux anniversaire, une dent qui bouge...)
- En lien avec Histoire - Géo (PEAC - lien avec histoire des arts)
- En littérature (autour d'un conte musical - confrontation entre illustration graphique/littéraire/musicale)

- **L'EM : une discipline qui se morcelle**

- ritualiser les positions des élèves en fonction des activités
- s'en servir comme articulation dans l'edt de la classe
- s'en servir pour remobiliser ou décompresser
- se place peut être ritualisée

Les classes dans lesquels les élèves chantent sont des classes qui travaillent bien.

- **Le cas des intervenants** (question CRPE - les partenaires/intervenants de l'école)

- Mims
- CFMI
- Dumis
- Dumiste

L'enseignant est responsable des enseignements. Il construit avec l'intervenant les contenus --> collaboration.

--> **guide pour la mise en oeuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle.** (à lire, très très très utile pour le CRPE).

Fin du cours à "la carte postale", pour la prochaine fois.